

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 Juin 2019

139x19

FORMATION BAFA (SESSION THÉORIQUE) À DESTINATION DES PENNOIS (17/25 ANS) ÉDITION 2019

Exposé :

Dans le cadre des projets jeunesse, la ville, depuis 2011, développe des actions de citoyenneté qui privilégient l'autonomie des jeunes et leur insertion dans le milieu professionnel.

Pour ce faire, il est proposé de renouveler l'opération stage théorique BAFA en direction de 10 jeunes Pennois (nombre maximum) âgés de 17 à 25 ans.

Le dossier d'inscription sera en téléchargement le 01/07/2019 sur le site de la ville et doit être rendu le mercredi 11 septembre 2019 à l'Hôtel de ville, entre 8h30 et 18h par l'intéressé.

Il convient de préciser que si le nombre de demande était supérieur à 10, il sera procédé à un tirage au sort afin d'assurer la neutralité du choix des stagiaires (ce dernier pourrait s'effectuer fin septembre 2019 lors de la Commission intitulée Bourse Permis de Conduire).

La ville prend en charge le coût de la session théorique et offre les repas aux stagiaires et formateurs (sauf période de week-end)

Il a été convenu d'établir un contrat d'engagement de formation théorique par le biais duquel les 10 jeunes retenus s'engageront à suivre la formation complète théorique (8 jours).

L'organisme de formation assurera la formation lors des vacances de la Toussaint 2019, une Convention sera établie afin de définir les engagements de chacun sur le plan humain, organisationnel, financier et administratif en vue d'organiser une session de formation théorique BAFA lors des vacances de la Toussaint 2019 aux Pennes Mirabeau.

Ce projet a été présenté aux membres de la Commission Jeunesse Citoyenneté et handicap qui s'est réunie le 19 Juin 2019

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu l'exposé :

- APPROUVE le principe de reconduire une session théorique BAFA au profit de 10 Pennois de 17 à 25 ans pour l'édition 2019.

- APPROUVE le principe d'un tirage au sort pour désigner les 10 stagiaires retenus

- APPROUVE le contenu de la convention entre la ville des Pennes Mirabeau et l'organisme de formation, Léo Lagrange Méditerranée pour 10 stagiaires.

- APPROUVE le principe de contrat d'engagement de formation théorique BAFA à compléter par chaque jeune et son contenu.

- APPROUVE le contenu de la fiche d'inscription

- AUTORISE Le Maire ou son représentant à signer les documents sus désignés

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 33

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 28 Juin 2019
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

MR FABRICE VEGA

STAGE THÉORIQUE BAFA Vacances TOUSSAINT 2019

Dossier à retourner à l'Hôtel de ville, 223 Av. F. Mitterrand, le mercredi 11 septembre 2019
de 8h30 à 18h - Contact mail : bernadette.nonancourt@vlpm.com – Tel 06 03 51 02 59

◆ LE STAGIAIRE :

▶ **Nom :**

▶ **Prénom :**

▶ **Adresse :**
.....

▶ **Téléphone Portable :**

▶ **Téléphone des parents :**

▶ **Mail :**

▶ **Date et lieu de naissance :** **Age :**

◆ Motivations : Joindre une lettre de motivation et un CV

- Pourquoi je souhaite passer le BAFA ?..... **(joindre une lettre de motivation)**

- Études/emploi en cours :**(joindre un CV)**

1. - Quels sont mes centres d'intérêts et mes Compétences (sport, spectacle, loisirs créatifs) :

.....
.....
.....
.....

**VILLE DES PENNES MIRABEAU – POLE COHÉSION SOCIALE
CONTRAT D' ENGAGEMENT FORMATION BAFA (session théorique)**

♦ **La ville :**

La ville des Pennes Mirabeau organise une session de stage BAFA théorique aux vacances de la Toussaint 2019 dans des locaux municipaux pour 10 (dix) jeunes pennois de 17-25 ans.

Je suis informé que si les demandes excèdent le nombre de places, soit 10, la ville procédera à un tirage au sort pour désigner les jeunes bénéficiaires de la formation (tirage au sort début octobre)

- La ville prend en charge les frais de formation/repas pour chaque stagiaire, sauf week- end
- Il appartient aux jeunes de trouver par leur propre initiative leur stage pratique.
- Le stage est sous la responsabilité pédagogique de l'association formatrice.

♦ **Le jeune :**

Je soussigné(e), déclare m'inscrire à la formation théorique BAFA organisée par la ville des Pennes Mirabeau aux vacances de Toussaint.

Je m'engage à respecter le règlement de la formation.

Je sais que durant la période du stage, je serai sous la responsabilité de l'organisme de formation.

Je m'engage à être assidu et régulier dans mon engagement, dans le cas contraire je m'engage à rembourser le coût de la formation.

Fait aux Pennes Mirabeau, Le :

Le jeune (nom/signature)

Madame Monique SLISSA
Maire des Pennes Mirabeau
ou son représentant

Pour les parents de mineurs :

J'autorise mon fils/ma fille à participer à la formation théorique BAFA organisée par la ville des Pennes Mirabeau

Je m'engage à rembourser le coût de la formation si mon enfant n'est pas assidue à la formation.

Lu et approuvé,

Nom, qualité, signature :